



## Règlement courses et randonnée du 22 mai 2022

**Règlementation Covid** : en s'inscrivant sur une des courses /randonnée, le participant s'engage, de fait, à respecter les obligations liées à la pandémie. Le participant atteste qu'aucune poursuite ne pourra être engagée contre l'organisateur s'il s'avérait qu'il développait la maladie après le 22 mai. L'organisateur s'engage à respecter et à faire respecter les mesures réglementaires spécifiques au covid, de la préfecture et de la FFA. **Le pass vaccinal sera demandé** au retrait des dossards (1 dossard=1 pass), pour les + de 16 ans, s'il est toujours obligatoire au jour de la course.

**Annulation** : en cas d'annulation de la course, par l'organisateur ou la préfecture, pour des questions liées au covid19 ou à un cas de force majeure, l'organisation s'engage à rembourser tous les coureurs/randonneurs, du prix de leur engagement déduction faite de 0,50€/personne (le prix du paiement en ligne).

**Organisateur** : Association « Les foulées de la Pau i Treva »

Renseignements : S.Robert 06 11 55 65 19

ou par mail [coursestoulouges66@orange.fr](mailto:coursestoulouges66@orange.fr) ou sur [www.toulouges.fr](http://www.toulouges.fr) (page sport/10km Toulouges) ou sur les pages facebook et instagram de la course (10km de toulouges)

**Droit à l'image** : votre inscription à une des courses/randonnée ou l'autorisation parentale donnée à votre enfant, autorise l'organisation à utiliser les images de la course, dans lesquelles, vous ou votre famille, pourriez apparaître.

**Contrôle anti-dopage** : chaque coureur accepte de se plier à un éventuel contrôle anti-dopage.

**Sécurité et Assurances (course et randonnée) :**

L'organisateur dispose d'une assurance Responsabilité Civile (contrat SMACL) et d'un service médical tout au long de la course (médecin + équipe de secouristes).

La police municipale et les bénévoles assureront la sécurité des coureurs sur les parcours.

**Service garderie**

Garderie gratuite le temps de la course au parc fermé du centre-ville (ou salle de judo). Ouverture de la garderie à 8h30 (sauf interdiction liée au covid)

**Âges participants 5km-10km-rando :**

10km : à partir de cadet, soit année 2005 inclus (>16 ans) - avec autorisation parentale pour les mineurs et certificat médical réglementaire pour tous

5km : à partir de Minimes, soit année 2007 inclus (>13 ans) – avec autorisation parentale et certificat médical

Rando : à partir de 12 ans (pas besoin de certificat médical)

### COURSES ADULTES

**Les inscriptions se feront en ligne, avec possibilité de s'inscrire sur place le SAMEDI (tarif majoré). Il n'y aura pas d'inscription le dimanche matin.**

Les enfants de la corrida (4-9 ans) n'ont pas besoin de s'inscrire et récupèrent juste leur dossard avant 11h.

**Prix** : tarif inscription 10 km = **10€** par coureur. Pour le 5 km, tarif de 6€. Enfant : gratuit. Le samedi, le tarif sera majoré de +1€ pour le 5km (7€) et de +3€ pour le 10km (13€).

Les frais CB d'inscription en ligne (% du tarif, soit +/- 0,5€) seront pris en charge par l'organisation (sauf annulation indépendante de la volonté de l'organisateur).

**Dotations à l'inscription** : 10 km (tee-shirt technique ou bouteille de vin, au choix), 5km (lot), ainsi qu'un **dossard muni d'une puce jetable** (5 et 10km). Un vélo ouvreur et un vélo balai sera présent sur chaque course.

**Inscriptions en ligne** : les inscriptions se feront sur le site [www.centre-pyrenees-trail.com/10km-toulouges](http://www.centre-pyrenees-trail.com/10km-toulouges) à partir du 2 Avril 2022 et jusqu'au vendredi 20 Mai minuit.  
Les dossiers non payés et/ou sans certificat seront annulés.

**Soutien à 2 associations :**

1€/coureur du 10km sera reversé à 2 associations (Vaincre la Mucoviscidose et Terrain2JE).

**Certificat médical/ licence** : obligatoire pour courir, le 5km, le 10km et la course enfant 1500m.

Licence : uniquement FFA ou UFOLEP 2022 (pas triathlon ni CO, ni autre sport...)

Certificat médical : daté de moins d'un an avec la mention « pas de contre-indication à la pratique du sport en compétition » ou « à la course à pied, en compétition ».

Sans certificat en règle ou licence, les coureurs seront refusés.

**Courrier** : l'envoi par courrier, du dossier complet (fiche d'inscription/paiement/certificat) est possible auprès d'Hélène de Toro, 3 rue H. Berlioz 66350 Toulouges.

Chèque à l'ordre de « association les foulées de la Pau i Treva »

**Retrait des dossards** : samedi 21 mai (10h/13h-14h/18h) ou dimanche, dès 7h, à la salle des fêtes de Toulouges (place Esparre).

Les coureurs devront porter le **dossard visible devant et non plié** et passer entre les bornes (D/A) pour valider la puce électronique.

**Parcours, 5 et 10km :**

Le parcours empruntera les rues de Toulouges, le chemin du canal de Perpignan, la piste cyclable et traversera 2 grands axes routiers, sécurisés par des bénévoles et la police municipale. Le concurrent s'engage à respecter leurs consignes. Dans le cas où le coureur se retrouverait hors du tracé prévu et balisé, l'organisation ne pourrait en aucun cas en être tenue pour responsable.

**Horaires :**

Le 5km partira à 9h, le 10km partira à 10h, les courses enfants 11h30. Départ/arrivée place Esparre.

Course intégrée au Challenge de l'Indépendant / Conseil Général

**Ravitaillements, contrôles :**

Il n'y en aura pas de ravitaillement sur le 5Km et un ou 2 sur le 10km (km 4 et/ou km 7), selon les directives sanitaires au jour de la course. Pour la randonnée, les ravitaillements seront aux mêmes endroits, que le 10km.

Le ravitaillement d'arrivée se fera si possible sous forme de buffet ou, si on y est obligé, via des sacs individuels pré-remplis donnés à chaque coureur à l'arrivée.

**Récompenses :**

La remise des prix se fera en respectant les contraintes covid en vigueur la semaine précédant la course.

Sans contrainte spéciale, ce sera :

5 km : classement scratch (3 H/F), 3 premiers minimes H/F (non cumulable)

10 km : primes aux 3 premiers (H/F) du scratch (200€/150/100€), aux 3 premiers (H/F) des catégories cadets/Junior/espoir/sénior et du/de la 1<sup>er(e)</sup> de chaque catégorie de M0 à M10 (non cumulable).

+ 3 premiers H/F de Toulouges (tripacks), ainsi que les 3 équipes les plus nombreuses (150€, 100€, 2 magnums).

Nature des lots : bons d'achat, lots, tripacks de vin, matériel de sport.

Remises des prix : 12h

**Animations :**

Un speaker animera l'aire de départ arrivée

Une bandas sera présente dans le village, pour animer le passage des coureurs.

Stand de ravitaillement, avec petit déjeuner offert et « pot de l'amitié » d'après course

## **ENFANTS (courses gratuites)**

### **Corrida 750m 4-9 ans (2013-2018)- Pas besoin de certificat médical**

L'âge minimal pour participer est de 4 ans, maximal 9 ans

Dossard de course et médaille + sachet de bonbons à l'arrivée

Les parents pourront suivre les plus petits.

Parcours : une boucle dans le village

Des modérateurs encadreront les enfants.

Corrida, pas de classement. Coupe remise au 1<sup>er(e)</sup> F/G à l'arrivée.

### **Course 1500m 10-12 ans (2009-2012)- CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE**

L'âge minimal est 10 ans, maximal 12 ans.

Dossard de course et médaille + sachet de bonbons à l'arrivée

Parcours : 2 boucles de 750m, soit 1,5 km (classement avec puce électronique et remise des prix).

Récompenses aux 3 premiers G/F de chaque catégorie

Départ et arrivée place Esparre, en centre-ville de Toulouges. Horaire de départ : 11h30.

Pour les 10-12 ans, l'inscription se fera en ligne ou par courrier. Pour la course 1500m, il est nécessaire de fournir un certificat médical autorisant « **la pratique de la course à pied en compétition** », **datant de moins d'un an, ou de présenter une licence règlementaire. L'organisation refusera l'inscription d'un enfant s'il ne dispose pas des documents demandés.** L'enfant doit disposer d'une assurance personnelle couvrant les activités extra-scolaires.

Présence d'un « vélo ouvreur » et d'un « vélo balai »

## **RANDONNEE :**

Parcours : même parcours que les coureurs du 10km, sans le 1er tour de village (soit 9,3 km).

Tarif : 9€ avec dotation d'un tee-shirt au retrait du dossard

1 à 2 ravitaillements sur le parcours et soit un buffet à l'arrivée, soit un sac de ravitaillement, à aller chercher (selon contraintes covid).

Il est demandé aux randonneurs de vérifier qu'ils soient bien assurés personnellement pour la pratique de la randonnée.

**Inscriptions** : idem coureurs. Inscription en ligne obligatoire (sauf modification de dernière minute) Pas besoin de certificat médical.

Age minimum 12 ans.

Pas de classement.

Départ : Place Esparre à 8h